Contrat d'Engagement de l'Artiste Kenzo David

By **KDL** | Digital music ®© **production**

Formulaire agréé par la Fédération Nationale SAMUP 'Union de Syndicats d'Artistes interprètes'
imprimer le contrat et nous le retourner signé.



ENTRE les soussignés :

M ou Mme
Adresse
Agissant au nom de
En sa qualité de

Appelé L'Employeur, d'une part

ET **L'Artiste Agissant au nom : D'artiste du spectacle (Auteur/interprète)**
IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

L'EMPLOYEUR engage l'Artiste, qui accepte, aux conditions suivantes :

Nom et Prénom de l'Artiste
Lieu des représentations
Date des débuts
Date des fins
Durée du contrat
Nombre de représentations
Heure de passage prévue
Durée du passage prévue
Salaire de l'artiste en TTC



Conditions particulières :

- L'organisateur se chargera de la promotion de l'Artiste par Annonce les journaux et affiches annonçant l'évènement.
- La sonorisation pourra être fournie par l'artiste sur simple demande (prévoir 100 euros en supp).
- Repas et boissons offerts.
- Sacem à la charge de l'organisateur (fournir la liste des chansons interprétées.)
- L'organisateur autorise la vente de CD de l'artiste et de faire sa promotion.
- En cas de mauvais temps la pluie constituant un cas de force majeur, l'organisateur se doit de prévenir le public que la manifestation prend du retard ou ait lieu ou non.
- L'organisateur devra prévoir une tonnelle pour protéger le matériel de sonorisation du soleil et/ou de la pluie
- Frais kilométriques inclus dans le prix fixé
- Paiement en espèces, virement bancaire ou par chèque le jour de la prestation de l'artiste - le chèque devra être établi à l'ordre de : DAVID LIGIOS. L'artiste n'accepte pas les règlements via la plateforme Chorus.

Les parties sous-signées déclarent avoir pris connaissance des conditions générales du présent contrat, qu'elles s'engagent et s'obligent à respecter et accomplir scrupuleusement et sans réserve.

Fait en deux exemplaires, à : **Le :**

Signature de l'Artiste



KDL | Digital music ®© **production**

Signature et/ou cachet de l'Employeur ou l'Organisateur

Ce document fait partie intégrante du Contrat de cession.
Il doit être retourné approuvé, signé et revêtu du cachet de l'organisateur.
Celui-ci s'engage à respecter tous les termes et à n'y apporter aucune modification sans l'accord préalable de l'artiste ou du producteur.
Ce contrat comporte 1 page.

Merci de nous retourner ce contrat signé par mail ou courrier postal.
DAVID LIGIOS 7 RUE BASSE 86480 ROUILLÉ - FRANCE

Site web : www.KenzoDavid.com **06 98 95 10 00** **contact@kenzodavid.com**